HANDBALL

COMMISSION MIXTE REGIONALE DU 18 SEPTEMBRE 2025
SAISON 2025-2026

Présents :

Béatrice JANTORE *(UT1 CAPITOLE)*
Katherine SICART *(ENSA Archi)*
Yannick KINOO *(UT2 JEAN JAURES)*
Frédéric PEREZ *(INP)*
Camille VERDIER, Romane DUPARCQ, Imanol ARRAYET *(INSA)*

Olivier BARBARON *(LSUO)*

RECAPITULATIF DES DATES

	LIMITE DES ENGAGEMENTS	DATE DE DEBUT
REUNION D'INFORMATIONS DES CAPITAINES	En visioconférence TEAMS, **Présence obligatoire**	Lundi 6 octobre 19H Rejoindre la réunion
TOURNOIS AMICAUX DE RENTREE	Mercredi 1er octobre sur https://forms.office.com/r/GyYsvxpKRb	Semaine du 13 octobre 2025
FORMATION ARBITRES	Dimanche 5 octobre 2025 sur https://sport-u-occitanie.com/formation-arbitrage-toulouse/	Les 7, 8 et 9 octobre de 18H30 à 20H30 à l'Université de Toulouse (Paul Sabatier)
SELECTIFS CHAMPIONNATS DE FRANCE	**DIMANCHE 5 OCTOBRE** sur https://forms.office.com/e/2SG3JSb8KW	Semaine du 3 novembre 2025
CHAMPIONNAT ACADEMIQUE FEMININ & MASCULIN	Vendredi 10 octobre sur https://sport-u-occitanie.com/inscription-sports-collectifs/	Semaine du 3 novembre 2025

STAGE ARBITRAGE

Formation gratuite ouverte à tous les étudiant les 7, 8 et 9 octobre de **18H30 à 20H30**, à l'Université de Toulouse (Paul Sabatier), dans les salles TD du complexe sportif. A l'issue de cette formation, les arbitres stagiaires pourront arbitrer les matches universitaires et recevront une rémunération de 16€/match. Inscriptions et informations sur notre site internet, rubrique « **FORMATION** ».

SÉLECTIFS CHAMPIONNATS DE FRANCE

Date limite aux engagements CF Ecoles et CFU :
Vendredi 10 octobre 2025 sur formulaire spécifique (voir tableau sur la première page)

Règlement spécifique au sélectif CFE :

- Matches de 2x30 min et 5 minutes de mi-temps
- Double arbitrage (pris totalement en charge par les équipes, soit 22€/match et par équipe)
- 1 min de temps mort par équipe et par mi-temps
- Obligation pour chaque équipe de fournir 1 personne externe à l'équipe (pas un remplaçant) pour tenir la table de marque ou le chrono.
- **Seules les équipes engagées en NIVEAU 1 pourront participer à ce sélectif.**
- **Aucune licence individuelle ni extérieure n'est autorisée en CFE.**

Lorsque 2 équipes doivent se rencontrer sur 2 tableaux (sélectif CFE et championnat d'académie), **un seul match est joué et le résultat est pris en compte pour les 2 championnats** (avec application du règlement du sélectif CFE et match en 2x30 minutes).

IMPORTANT : quotas qualificatifs et formule définitive communiqués par la FFSU nationale dans les semaines à venir, de ce fait des adaptations locales seront peut-être nécessaires.

- En CFU : Aucune licence extérieure autorisée, une licence individuelle autorisée par équipe
- Les étudiant.es licenciés dans une école et une université ne peuvent pas participer au CFU et au CFE la même année universitaire : il est impératif de choisir

INFORMATION CHAMPIONNATS DE FRANCE :
https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/handball/

INFORMATION ASU TOULOUSE

Si vous souhaitez/pouvez intégrer le projet ASU TOULOUSE (sélection régionale des établissements composants l'Université Fédérale de Toulouse consultable en cliquant ici), veuillez prendre contact avec :

- Béatrice Jantore (jantorebeatrice@gmail.com) ou Yannick Kinoo (ykinoo@wanadoo.fr) pour le hand féminin ;
- Olivier Boyer (olive31.boyer@gmail.com) pour le hand masculin.

TOURNOI AMICAL DE RENTREE

Matchs amicaux mis en place avant le début du championnat d'académie (si possible en tournois triangulaires où l'équipe qui ne joue pas arbitre) du 13 au 23 octobre.

- **Licence FFSU 2025-2026 OBLIGATOIRE**
- **Matchs en 2x10min si tournoi triangulaire, sinon matchs en 2x20min**
- **Ces matchs serviront de support à la formation d'arbitres et pourront être arbitrés par des arbitres en formation**
- **Engagements sur formulaire spécifique (voir tableau sur la première page)**

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE

Une réunion d'informations pour les responsables d'équipes et/ou capitaines aura lieu en visioconférence TEAMS (présence obligatoire)
LUNDI 6 OCTOBRE à 19H

1. HANDBALL MASCULIN

1. Brassages de novembre à fin décembre.
2. Formule classique, **matchs en 2x20 minutes avec 3 min de mi-temps**
   - Engagements sur 3 niveaux : **NIVEAU 1** (le plus haut niveau), **NIVEAU 2** et **NIVEAU 3**
   - Les équipes **NIVEAU 1** et **NIVEAU 2** sont mélangées pour les brassages.

A l'issue des brassages, vous recevrez un nouveau formulaire d'inscription pour choisir le niveau auquel vous souhaiteriez voir évoluer vos équipes pour la 2ème phase du championnat. **Un changement de niveau devra être justifié pour être validé par la CMR.**

3. janvier : reprise du championnat en poules sur 4 niveaux : NIVEAU 1, 2, 3 et 4.
   Puis phases finales à éliminations directes.

FINALES : si possible finales regroupées sur un même lieu (TOURNEFEUILLE)

2. HANDBALL FEMININ

1. Brassages de début novembre à fin décembre.
2. Formule classique, matches en 2x20 minutes avec 3 min de mi-temps
   - Engagements sur 2 niveaux : **NIVEAU 1 & NIVEAU 2.**

A l'issue des brassages, vous recevrez un nouveau formulaire d'inscription pour choisir le niveau auquel vous souhaiteriez voir évoluer vos équipes pour la 2ème phase du championnat. **Un changement de niveau devra être justifié pour être validé par la CMR.**

3. janvier : reprise du championnat en poules sur 3 niveaux (si suffisamment d'équipes).
   Puis phases finales à éliminations directes.

FINALES : si possible finales regroupées sur un même lieu (TOURNEFEUILLE)

REGLEMENT HANDBALL FFSU TOULOUSE

- Tarif des arbitrages :
    - 11 € par équipe pour un arbitre officiel (soit 22€ pour l'arbitre)
    - 8€ par équipe pour un arbitre FFSU (soit 16€ pour l'arbitre)
- Matches de 2x20 min et 3 minutes de mi-temps
- Finales de 2x30 min et 3 minutes de mi-temps (2x20 min en N3 féminin)
- 1 min de temps mort par équipe et par mi-temps
- Exclusions de 2 minutes
- **AUCUN REPORT** (sauf sur décision de la FFSU en cas de problème d'installation sportive ou doublon avec un match de conférence ou CF).
- Application de la règle des 2 forfaits : à la suite de 2 forfaits, l'équipe fautive sera automatiquement exclue du championnat d'académie. Si l'équipe se présente à 4 joueurs, le match doit avoir lieu mais sera perdu quel que soit le résultat (non considéré comme un « forfait excluant »).
- En cas de forfait durant la phase de poules (à partir janvier), **l'équipe ne pourra pas être qualifiée en phases finales**
- **Colle et résine formellement interdites**
- Règle des joueurs grillés :

La règle des joueurs grillés ne s'applique pas durant les brassages, seulement à partir des poules (en janvier), mais interdiction de jouer plus de 2 matchs par semaine.

Si les équipes sont en divisions différentes : **INTERDICTION DE JOUER EN DIVISION INFERIEURE si 3 matches ont été joués dans la division supérieure** (sinon, match perdu par pénalité, exclusion de l'équipe en cas de récidive).

Pas de joueurs grillés pour les équipes évoluant au même niveau, mais **interdiction de faire plus de 2 matchs par semaine**.

- Interdiction pour un joueur de jouer en phase finale s'il n'a pas fait au moins 1 match académique dans la saison (brassage et/ou phase de poule) **sauf cas particulier sur demande écrite avec justificatif.**
- Obligation de fournir la liste des joueurs pour les phases finales (16 joueurs maximum)
- La ligue met à disposition un minibus gratuitement pour les déplacements hors Toulouse. Demande en ligne via un formulaire : https://sport-u-occitanie.com/formulaires-en-ligne/